

Rapport sur la situation financière 2023
Groupe Mutuel Vie GMV SA



groupemutuel

2023 Rapporto finanziario
Rapport financier 2023 Financial re
Rapport financier 2023
Rapport financier 2023 2023
Bericht 2023 Rapporto
Financial report 2023 Rap
Bericht 2023 Rapporto
2023 Financial repor



Chapitre 1

➤ Résumé

Chapitre 2

➤ Activité de l'entreprise

Chapitre 3

➤ Résultats de l'entreprise

Chapitre 4

➤ Gouvernance d'entreprise
et gestion des risques

Chapitre 5

➤ Profil de risque

Chapitre 6

➤ Evaluation

Chapitre 7

➤ Gestion du capital

Chapitre 8

➤ Solvabilité

Chapitre 9

➤ Annexes

Résumé

Le présent rapport traite de la situation financière de Groupe Mutuel Vie GMV SA pour l'exercice 2023 conformément aux dispositions de la circulaire 2016/2 de la FINMA.

Les informations présentées dans ce rapport correspondent à celles qui ont été déclarées à la FINMA et soumises à un audit prudentiel. Le présent rapport a été approuvé par le Conseil d'administration de Groupe Mutuel Vie GMV SA.

Groupe Mutuel Vie GMV SA est une société faisant partie de Groupe Mutuel Holding SA qui place l'intérêt de ses assurés au cœur de ses préoccupations. Elle est active dans le domaine de l'assurance-vie en Suisse.

Groupe Mutuel Vie GMV SA délègue à Groupe Mutuel Services SA, Groupe Mutuel Asset Management SA et Groupe Mutuel Holding SA, sur la base de conventions de gestion administrative, la gestion de l'ensemble de ses affaires.

Chiffres-clé

En millions de francs	2023	2022
Total des fonds propres	60.1	47.3
Total du bilan	1054.2	1025.3
Produits de l'activité technique d'assurance	82.5	80.8
Charges de l'activité technique d'assurance	84.2	56.3
Résultat technique	-1.7	24.6
Résultat des placements	16.4	-39.0
Résultat annuel	12.8	-17.0
Taux de solvabilité	211%	255%
Nombre de polices sous gestion	40183	39447

Activité de l'entreprise

2.1 Activité et stratégie

Groupe Mutuel Vie GMV SA se focalise sur la gamme d'assurance vie individuelle à primes périodiques. Que ce soit pour combler les lacunes de prévoyance à l'âge de la retraite, se prémunir contre les aléas de la vie, nos solutions flexibles et compétitives répondent aux besoins variés de nos clients. Lancée en 2022, notre assurance épargne VarialInvest continue de séduire notre réseau de distribution et nos partenaires externes grâce à sa grande flexibilité inégalée sur le marché. Groupe Mutuel Vie GMV SA se veut un acteur innovant actif tant dans le domaine de la santé et de la prévoyance. Une nouvelle offre produit lancée en mars 2024, combinant des couvertures santé et prévoyance permet de confirmer cette orientation stratégique. Cette solution unique en son genre permet à nos clients d'épargner pour leur retraite tout en protégeant leur épargne contre les dépenses imprévues résultant d'une hospitalisation prolongée et/ou de la naissance d'un enfant.

Groupe Mutuel Vie GMV SA distribue ses produits d'assurance par son réseau propre (agences générales du Groupe Mutuel) et par un réseau d'agents externes. Soutenus par la nouvelle solution épargne VarialInvest, nous avons enregistré une augmentation de +4% du nombre de nouvelles affaires conclues.

Concrètement, elle offre des produits dans les domaines suivants:

- o Assurances de capitaux hybride (VarialInvest)
- o Assurances risques purs
 - Risques décès
 - Rente en cas d'incapacité de gain
 - Rente de survivant
- o Assurances de capitaux sur deux têtes (Parent-Enfant)



Groupe Mutuel Vie GMV SA investit de manière ciblée dans la modernisation de son outil de gestion des polices. En 2023, nous avons poursuivi nos efforts pour digitaliser nos processus, permettant aux agents internes et externes de soumettre électroniquement les propositions d'assurance. Divers investissements ont également eu lieu pour digitaliser les services de gestion des contrats et intégrer les affaires vie aux systèmes centraux du Groupe Mutuel.

Les progrès technologiques et les changements sociétaux créent de nouvelles opportunités et de nouveaux défis. Dans cet environnement en pleine évolution, s'adapter aux changements de comportements des clients et identifier de nouvelles possibilités sont plus importants que jamais.



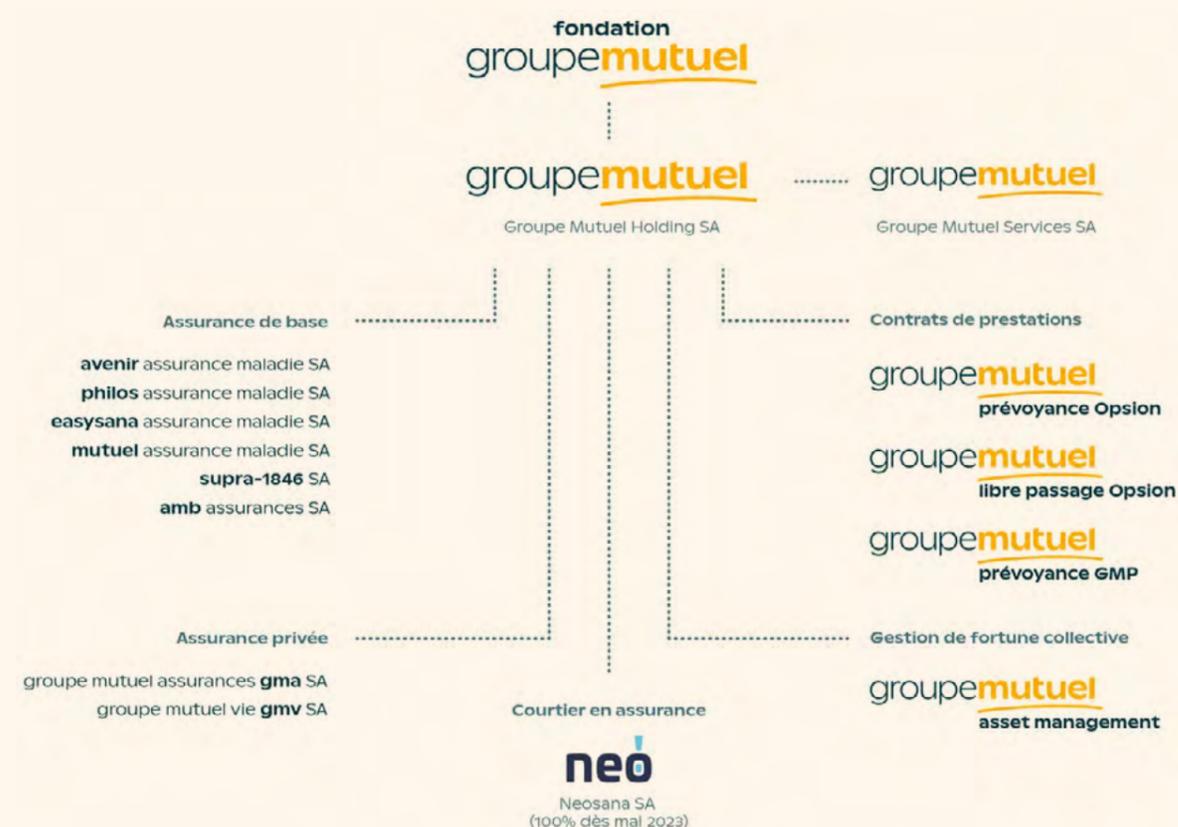
2.2 Structure

Groupe Mutuel Vie GMV SA est une société anonyme avec un capital-action de 25 millions de francs dont le siège social est à Martigny. Ses actions sont intégralement détenues par Groupe Mutuel Holding SA.

Cette dernière est détenue par la Fondation Groupe Mutuel, entité à but non lucratif. Celle-ci soutient le bien-être, la promotion et la prévention de la santé pour la population suisse au travers de multiples démarches.

L'organe de révision externe est Ernst & Young SA. L'auditeur responsable est M. Cyril Motte, expert-réviseur agréé.

Groupe Mutuel Vie GMV SA délègue à Groupe Mutuel Services SA, Groupe Mutuel Asset Management SA et Groupe Mutuel Holding SA, sur la base de conventions de gestion administrative, la gestion de l'ensemble de ses affaires.



Résultats de l'entreprise

➤ Situation financière et patrimoniale

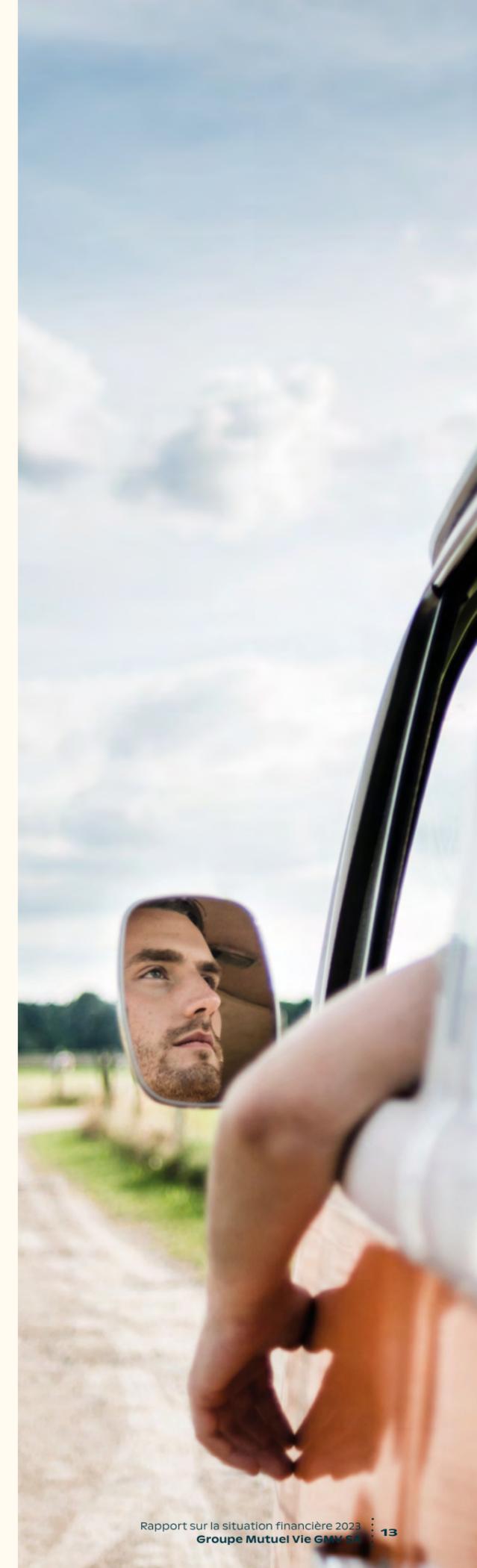
Durant l'exercice sous revue, le total du bilan a augmenté de 2,8%, soit 29 millions de francs, pour s'établir à 1054 millions de francs. Les investissements financiers expliquent cette hausse en évoluant de +2,7% (+25,8 millions de francs). Globalement, l'ensemble des véhicules de placements a évolué dans ce sens, avec une hausse plus marquée pour les actions (+18,6%). Cependant les placements provenant de l'assurance vie liée à des participations est en baisse de -1,8%. Il est à noter une augmentation des liquidités de 1,3 million de francs.

➤ Produits d'assurance

Pour l'exercice 2023, les primes brutes de Groupe Mutuel Vie GMV SA s'élèvent à 83,6 millions de francs et sont ainsi en légère hausse de 1,1% avec un nombre de polices en vigueur au 31 décembre 2023 en progression (40183 polices en vigueur contre 39447 en 2022). Les primes brutes cédées aux réassureurs représentent 1,7% du volume des primes brutes, proportion légèrement inférieure à 2022 (2,2%). Le chiffre d'affaires est en légère augmentation (+2,1%).

➤ Charges d'assurance

Les charges de l'activité technique d'assurance de 84,2 millions de francs sont en hausse de 50% par rapport à 2022. Cette forte hausse est principalement due à l'amélioration du résultat des avoirs en parts des produits liés à des fonds de placement. Les frais de gestion et d'administration sont en légère baisse par rapport à l'exercice précédent, pour s'établir à 15,0 millions de francs.





➤ Résultat technique d'assurance

Pour l'exercice 2023, le résultat technique d'assurance s'établit à -1,7 millions de francs (+24,6 millions en 2022). Cette perte s'explique principalement par la variation des provisions techniques des assurances sur la vie liée à des participations.

Ce résultat technique de -1,7 million de francs se décompose comme suit par domaine d'activité (selon annexe 9.1):

Le domaine vie individuelle affiche un résultat technique de +2,1 millions de francs contre -25,9 millions francs lors de l'exercice précédent. Cette variation est principalement imputable à la réduction des provisions techniques (-23,6 millions de francs en 2023 contre -51,9 millions de francs en 2022).

Le domaine assurance-vie liée à des parts de fonds présente un résultat technique de -3,7 millions de francs contre +50,5 millions francs lors de l'exercice précédent. Pour ce domaine, la dégradation est imputable à l'augmentation des réserves mathématiques de 2,3 millions de francs contre une réduction de 50,1 millions de francs en 2022.

➤ Résultat des placements

Les placements de capitaux sont présentés au bilan en considérant les catégories suivantes:

- o Les biens immobiliers: les terrains et immeubles sont évalués à la valeur d'acquisition, déduction faite des amortissements et pertes de valeur cumulés. Les amortissements se font de manière linéaire et selon la durée d'utilisation escomptée. La valeur des immobilisations corporelles est révisée chaque fois que l'on relève un indice précisant que sa valeur recouvrable pourrait être inférieure à sa valeur comptable. La valeur limite supérieure des immeubles est fixée par une expertise interne effectuée annuellement selon la méthode DCF (Discounted Cash-Flow). Une valeur d'expertise selon la méthode DCF est également calculée périodiquement par un expert externe.
- o Les titres à revenu fixe sont présentés selon la méthode du coût amorti. Les variations de valeur sont enregistrées comme des bénéfices/charges non réalisés des produits/charges des placements
- o Les actions et placements similaires sont évalués aux valeurs cotées en bourse à la date de clôture. Les variations de valeur sont enregistrées comme des bénéfices/charges non réalisés des produits/charges des placements
- o Les placements collectifs, les produits structurés et les dérivés sont évalués aux valeurs cotées en bourse à la date de clôture. Les variations de valeur sont enregistrées comme des bénéfices/charges non réalisés des produits/charges des placements
- o Les prêts et les prêts sur police sont évalués à la valeur nominale sans correctif de valeur. Les prêts sur police sont limités à leur valeur de rachat.
- o Les contrats à terme sur devises sont évalués à la valeur de marché à la date de clôture. Ils sont présentés au brut dans les créances et les dettes sur instruments financiers dérivés. Les variations de valeur sont enregistrées dans les autres produits financiers et autres charges financières.



Les placements ont dégagé un gain de 11,9 millions de francs en 2023, uniquement pour la gestion de fortune Vie individuelle. Le résultat des placements de l'assurance sur la vie liée à des participations est aussi positif, soit 4,4 millions de francs.

L'ensemble des classes d'actifs a contribué positivement à la performance, en particulier les actions et les titres à revenu fixe qui ont repris des couleurs après l'évolution fortement négative des marchés financiers de 2022. La contribution positive des obligations provient essentiellement des produits d'intérêt. La performance des autres placements provient des plus-values non réalisées. La contribution au résultat des produits des prêts est positive bien que marginale par rapport aux autres classes d'actifs.

La performance des placements de l'assurance vie liée à des participations est également en forte hausse, celle-ci est due essentiellement aux fonds en actions dont les plus-values non réalisées ont vu une hausse significative en raison de l'évolution positive des marchés financiers.

Les charges financières et les frais de gestion des placements se montent à 13,3 millions de francs, principalement influencés par les moins-values non réalisées et provisions pour dépréciation sur les différentes classes d'actifs qui représentent 82% du total. Le solde provient d'une part des charges de placement, principalement des biens immobiliers, et d'autre part des moins-values réalisées. Quant aux placements de l'assurance vie liée à des participations, les charges s'élèvent à environ 40'649 francs.

L'attribution à la provision sur risques liés aux placements de capitaux se monte à 0,24 millions de francs.

Le résultat des placements par catégories d'actifs se présente comme suit (en millions de francs). Une vue plus détaillée se trouve dans l'annexe 9.2.

Produits des placements	2023	2022
Biens immobiliers	1.8	1.7
Titres à revenu fixe	6.3	6.4
Prêts	0.3	0.3
Actions	8.4	3.1
Autres placements	8.5	2.6
Total produits	25.2	14.0

Charges financières et frais de gestion des placements	2023	2022
Biens immobiliers	-1.2	-1.5
Titres à revenu fixe	-3.4	-2.3
Prêts	0.0	0.0
Actions	-4.5	-11.0
Autres placements	-3.4	-17.7
Frais de gestion du portefeuille	-0.9	-0.9
Total charges et frais de gestion	-13.3	-33.3

Résultat des placements de l'assurance liée à des participations	2023	2022
Fonds en actions	1.6	-14.2
Fonds obligataires	2.1	-7.1
Autres placements	0.6	0.7
Total résultat placements de l'assurance liée à des participations	4.4	-20.6
Résultat net des placements	16.3	-39.9

Résultat de l'exercice

Groupe Mutuel Vie GMV SA dégage en 2023 un bénéfice net de 12,8 millions de francs, contre une perte de 17 millions l'année précédente.

Les résultats détaillés sont présentés dans l'annexe 9.1 selon le format prévu par la circulaire FINMA 2016/2 ainsi que dans les comptes annuels sous l'annexe 9.2.



Gouvernance d'entreprise et gestion des risques

4.1 Gouvernance d'entreprise

Groupe Mutuel

Le Groupe Mutuel est organisé sous forme de holding. Les sociétés qui composent la holding sont actives dans les différents domaines de l'assurance, notamment la santé et la prévoyance, tant pour les assurés individuels que pour les entreprises.

Groupe Mutuel Holding SA appartient intégralement à Fondation Groupe Mutuel, une entité à but non lucratif. Celle-ci soutient le bien-être, la promotion et la prévention de la santé pour la population suisse au travers de multiples activités.

La société fille Groupe Mutuel Services SA met notamment son infrastructure administrative de même que son personnel à la disposition des autres sociétés du groupe.

De manière analogue, Groupe Mutuel Asset Management SA effectue la gestion de fortune collective pour les sociétés de la holding.

Cette mise en commun des moyens permet de développer des synergies dont profitent l'ensemble des sociétés et des clients. Les prestations de service sont clairement distinguées entre les différentes branches d'assurance, notamment entre l'assurance obligatoire des soins (LAMal) et les assurances complémentaires (LCA), ainsi qu'entre les différentes sociétés.

Ces services sont facturés aux sociétés selon des clés de répartition objectives et conformes aux bonnes pratiques en vigueur dans la branche. Ces répartitions sont également auditées par un tiers indépendant, afin que la contribution de chacune corresponde à l'utilisation réelle des ressources.

Groupe Mutuel Services SA et Groupe Mutuel Asset Management SA peuvent également offrir leurs prestations à des sociétés tierces. C'est notamment le cas dans les domaines de l'assurance-maladie ou de la prévoyance professionnelle.

Groupe Mutuel Vie GMV SA et Groupe Mutuel Holding SA sont actifs dans toute la Suisse. Les activités opérationnelles sont effectuées dans six centres de service: Martigny (VS), le siège social, Sion (VS), Lausanne / Epalinges (VD), Villars-sur-Glâne (FR), Bâle (BS) et Zurich-Oerlikon (ZH). Cette présence décentralisée est complétée par un réseau de vente constitué de 39 agences locales réparties dans l'ensemble de la Suisse.

Organigramme du Groupe Mutuel au 31.12.2023



Le Conseil d'administration du Groupe Mutuel Holding SA

Présidente
**Karin
Perraudin**

Vice-président
**Roland Marcel
Eberle**

Secrétaire
**Fabio
Naselli Feo**

Membre
**Marc-André
Ballestraz**

Membre
**Jean-Blaise
Conne**

Membre
**Charles
Relecom**

Membre
**Petra
Feigl-Fässler**

Membre
**Jürg E.
Tschanz**

La Direction générale



Thomas Boyer
Directeur général



Sophie Revaz
Prestations individuelles



Paul Rabaglia
Finances



Thomas J. Grichting
Services



Pierre-Luc Marilley
Relation clients



Jérôme Mariéthoz
Santé & Prévoyance
Clients Privés



Philippe Buthey
Technologie



Vincent Claivaz
Santé & Prévoyance
Clients Entreprise



Cédric Scheiben
Distribution

Conseil d'administration

Le Conseil d'administration est l'organe de conduite stratégique de Groupe Mutuel Vie GMV SA. Il est composé de trois membres au minimum, élus pour deux ans. Il décide de la stratégie d'entreprise, exerce la haute direction et la haute surveillance, fixe l'organisation et les principes du système de contrôle interne.

Le Conseil d'administration est soutenu dans ses décisions par trois commissions spécialisées instituées au sein de Groupe Mutuel Holding SA, la Commission d'Audit et des Risques, la Commission Projets stratégiques et Innovation et la Commission de Rémunération et de Nomination. Elles agissent pour Groupe Mutuel Holding SA, mais également pour Groupe Mutuel Vie GMV SA. Les commissions informent régulièrement le Conseil d'administration de leurs activités.

Composition du Conseil d'administration au 31.12.2023* :

Présidente

Karin Perraudin²

Vice-président

Roland Marcel Eberle³

Secrétaire

Fabio Naselli Feo^{1,2}

Administrateurs

Marc-André Ballestraz^{1,3}

Jean-Blaise Conne¹

Petra Feigl-Fässler³

Charles Relecom^{2,3}

Jürg E. Tschanz²

¹ Membre de la Commission d'audit et des risques

² Membre de la commission projets stratégiques et innovation

³ Membre de la commission de rémunération et de nomination

* La composition du Conseil d'administration a évolué en 2023: Lors de l'assemblée générale du 16 juin 2023 Madame Petra Feigl-Fässler a été élue au Conseil d'administration en remplacement de Monsieur Urs Schwaller, membre sortant.





Direction générale

La conduite opérationnelle du Groupe Mutuel et de l'ensemble de ses sociétés incombe à la Direction générale, composée de neuf membres en 2023. Elle met en œuvre les stratégies approuvées par le conseil d'administration et met en application les principes de gestion des risques. En outre, elle assure le suivi des évolutions légales et réglementaires et veille à leur respect.

Composition de la Direction générale au 31.12.2023:

Directeur général

Thomas Boyer

Membres

Sophie Revaz
Philippe Buthey
Vincent Claivaz
Thomas J. Grichting
Jérôme Mariéthoz
Pierre-Luc Marilley
Paul Rabaglia
Cédric Scheiben

4.2 Gestion des risques et système de contrôle interne (SCI)

Cadre global et stratégie

Le Conseil d'administration a adopté des lignes directrices et des principes en matière de gestion des risques et des contrôles. Il a chargé la Direction générale de procéder à sa mise en œuvre. Le processus de gestion des risques et le système de contrôle interne permettent d'identifier les risques potentiels, de les analyser et d'élaborer, puis mettre en œuvre les mesures adéquates.

La gestion des risques et le SCI sont définis et détaillés dans une hiérarchie documentaire complète. La politique de gestion des risques définit le cadre global, lequel est complété par des directives spécifiques en matière de risques assurantiels, de risques opérationnels, de règles applicables à la gestion des capitaux et de conformité.

Groupe Mutuel Vie GMV SA de par ses activités encourt des risques et veut les gérer et les contenir. La prise de risque est au cœur de notre capacité d'innovation, de notre succès en tant qu'entrepreneurs, et de notre création durable de valeur. Les risques sont définis comme des événements futurs, actions ou changements dans notre environnement qui peuvent causer une déviation négative (menace) sur la réalisation des objectifs.

La gestion des risques de Groupe Mutuel Vie GMV SA s'appuie sur des bonnes pratiques de l'industrie de l'assurance.

La gestion des risques est un outil de gestion et d'aide à la décision qui s'assure que les risques significatifs sont identifiés, gérés et suivis.

Objectifs

La gestion intégrée des risques contribue à protéger la valeur et les actifs de la société et de garantir, en tout temps, les engagements pris vis-à-vis des assurés. Elle permet également d'exploiter les opportunités stratégiques et de nourrir la prise de décisions en fournissant des informations sur l'évolution des risques.

Principes fondamentaux

L'approche d'ensemble de la gestion des risques est pragmatique et adaptée aux activités, à la taille et au niveau de complexité de l'entreprise. Elle fait partie des processus et contribue à la prise de décision de l'entreprise. Enfin, elle est structurée, dynamique, itérative et s'adapte au changement.

Système

La gestion intégrée des risques et des contrôles est formalisée dans un outil SCI largement utilisé par l'industrie de l'assurance.

Organisation

La mise en œuvre de la gestion des risques et du système de contrôle interne suit le principe des trois lignes de défense.

- **La première ligne de défense est assurée par la ligne de management et les unités opérationnelles.** A ce titre, la ligne de management est responsable de l'identification, de l'évaluation et de la gestion des risques, ainsi que du maintien d'un système de contrôle interne efficace.
- **La deuxième ligne de défense comprend les fonctions de contrôle, notamment les fonctions Conformité, DPO, Gestion des risques, RSSI, et BCM ainsi que l'Actuaire responsable.** Ces fonctions apportent leur expertise et méthodologie dans l'analyse, la maîtrise et le suivi de certaines catégories de risques.
 - La fonction Compliance est en charge de la conformité envers la législation et de la réglementation interne et externe de l'entreprise.
 - La fonction DPO (data protection officer) est en charge de la protection des données.
 - La fonction Gestion des risques est en charge de la gestion intégrée des risques et contrôles, notamment de la revue indépendante des risques et contrôles ainsi que de l'animation du système de contrôle interne.
 - La fonction RSSI est responsable de la sécurité des systèmes d'information.
 - La fonction BCM (business continuity management) s'assure de la continuité des processus opérationnels critiques de l'entreprise.
 - L'actuaire responsable dirige la partie technique du plan d'exploitation et porte la responsabilité du calcul correct de la marge de solvabilité, de la conformité de la fortune liée aux dispositions du droit de la surveillance, de l'utilisation de bases techniques adéquates et de la constitution de provisions techniques suffisantes.
- **En tant que troisième ligne de défense indépendante, la fonction d'audit interne fournit une assurance sur le fonctionnement des première et deuxième lignes.** L'audit interne soutient le Conseil d'administration dans son rôle de haute surveillance. Il l'informe régulièrement du résultat de ses contrôles et propose des mesures d'amélioration.

Les Fonctions Compliance, DPO, Gestion des risques, RSSI et BCM sont rattachées à un membre de la Direction générale. Elles disposent d'un droit d'accès illimité à l'information, jouissent de l'indépendance nécessaire à l'exercice de leurs activités respectives.

Les fonctions de contrôle sont intégrées dans l'entreprise notamment via le réseau de relais SCI, conformité et sécurité métier. Toutes les fonctions de contrôle de l'entreprise collaborent et coordonnent leurs activités de contrôle.

Profil de risque



Au centre de l'établissement du profil de risque de Groupe Mutuel Vie GMV SA se trouve le catalogue de risques. Celui-ci est divisé en quatre catégories: les risques stratégiques, les risques d'entreprise, les risques quantitatifs, qui correspondent aux risques de solvabilité/financement, actuariels et de placement inhérents à l'activité des sociétés, et les risques opérationnels, de nature qualitative, correspondant aux risques liés aux personnes, aux processus, aux systèmes et aux événements externes.

Dans le cadre de l'évaluation des risques, les mesures de réduction du risque sont considérées. En effet, les risques sont évalués bruts et nets des effets des mesures de réduction du risque déjà en place. Dans le cas où, après évaluation du risque, le risque résiduel ne respecte pas le seuil défini, des mesures additionnelles sont mises en œuvre.



5.1 Risques stratégiques

Les risques stratégiques incluent tout risque pouvant avoir un impact sur la survie de l'entreprise. Ils sont liés à l'incapacité de l'entreprise à appréhender l'environnement, à élaborer des stratégies suffisamment visionnaires pour assurer la pertinence continue et la longévité de l'organisation, et à développer des produits et des services qui répondent aux dynamiques et exigences du marché. Les risques stratégiques sont gérés par le Conseil d'administration.

5.2 Risques d'entreprise

Les risques d'entreprise sont liés à la gestion et au pilotage de l'entreprise. Leur gestion incombe à la Direction Générale dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie. Il s'agit d'une part, des risques liés à la gouvernance d'entreprise, à l'organisation et au mode de fonctionnement de l'entreprise, et d'autre part, des risques liés à la non-réalisation ou réalisation partielle de la stratégie.

5.3 Risques quantitatifs

Les risques quantitatifs sont soumis à des limites définies dans différentes politiques et directives en matière de risque. Les modalités de suivi des indicateurs de risque et de leurs limites sont également décrites dans ces documents.

Les risques d'assurance et de marché sont exprimés ci-dessous par le «expected shortfall» utilisé dans le cadre du Test suisse de solvabilité (SST), défini par la FINMA. Il s'agit d'une mesure de risques calculant la moyenne des pertes subies lors de chocs adverses. Le risque est couvert par le capital porteur de risque, soit les fonds propres et les provisions de la société (fortune libre et fortune liée); en d'autres termes, l'ensemble des actifs permettant de couvrir les engagements et au-delà.

Les risques quantitatifs auxquels Groupe Mutuel Vie GMV SA est exposé sont les suivants:

- o Risque d'assurance
- o Risque de marché
- o Risque de crédit
- o Risque de liquidité

Les valeurs de besoin en capital pour les différents risques sont présentées dans le tableau du chapitre 8.

Risque d'assurance

Le risque d'assurance, ou risque technique, est le risque de fluctuation du capital porteur de risque sous l'effet de la réalisation aléatoire des risques assurés d'une part et des incertitudes propres à l'estimation des paramètres actuariels d'autre part. En d'autres termes, les sinistres sont plus élevés que les estimations et par conséquent les primes ne couvrent pas suffisamment les sinistres.

Compte tenu de l'activité d'assurance de Groupe Mutuel Vie GMV SA, le risque d'assurance est considéré comme significatif. La gestion du risque d'assurance est définie par la directive sur les risques d'assurance.

Risque de marché

Le risque de marché est le risque de fluctuation du capital porteur de risque sous l'effet de modifications de la situation conjoncturelle ou de facteurs économiques (facteurs de risque). Ces facteurs de risque couvrent les secteurs des taux d'intérêt, des actions, de l'immobilier et des placements alternatifs.

Le risque de marché est considéré comme significatif, compte tenu du volume total des placements. La directive interne sur les risques de marché, crédit et liquidité et le règlement de placement définissent le cadre applicable.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque de fluctuation du capital porteur de risque sous l'effet des défaillances et des modifications de la notation des contreparties.

Le risque de crédit lié aux placements pour Groupe Mutuel Vie GMV SA est cadré par la directive sur les risques de marché, crédit et liquidité et les limites de risque définies. La société investit uniquement dans des actifs notés «investment grade», soit une note de crédit allant de AAA à BBB-.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est défini comme le risque de ne pas pouvoir disposer des moyens financiers liquides nécessaires lorsque les obligations de paiement arrivent à échéance, ou de ne pouvoir en disposer qu'à des conditions défavorables. Le risque de liquidité est marginal pour Groupe Mutuel Vie GMV SA. En effet, le montant de liquidités opérationnelles immédiates combiné aux actifs réalisables à très court terme est tel que le risque de liquidité est négligeable. La société a donc la pleine capacité à honorer intégralement, et dans les délais, ses obligations de paiement arrivés à échéance.

Risque de concentration

Groupe Mutuel Vie GMV SA n'est pas exposée à des risques de concentration significatifs grâce un système de limite.

5.4 Risques opérationnels

Pour les risques opérationnels, la gestion intégrée des risques et des contrôles suit une méthodologie classique.

Le processus commence par l'identification des risques et des contrôles associés. En premier lieu, c'est le contrôle qui est évalué par les métiers en termes de conception et de réalisation selon une échelle interne. Le métier effectue deux évaluations par risque: dans un premier temps l'évaluation du risque inhérent (ne considérant pas les contrôles qui lui sont directement attribués), puis l'évaluation du risque résiduel (en considérant les contrôles qui lui sont attribués directement). L'évaluation du risque résiduel porte ainsi sur trois critères: la fréquence/probabilité de la survenance du risque, son impact potentiel et le niveau de contrôle. En complément à cette auto-évaluation, la fonction Gestion des risques et contrôle interne procèdent dans leur rôle de deuxième ligne de défense à une revue indépendante des risques et des contrôles.

Au final, la cartographie des risques opérationnels est obtenue pour l'ensemble de la société. Les risques sont disposés dans la matrice de criticité résiduelle en fonction de leur impact et de leur fréquence/probabilité. Pour chaque risque une stratégie de gestion du risque résiduel (réduire ou accepter) adéquate est définie.

Au cours de l'exercice 2023, les risques opérationnels identifiés, évalués et analysés par les métiers et la fonction Gestion des risques relèvent principalement des préoccupations suivantes:

- o Risque réglementaire
- o Sécurité des Systèmes d'information (SI)
- o Indisponibilité des systèmes informatiques et des installations de production
- o Données sources: Non-respect de la LPD et/ou perte/vol de données
- o Risque de BCM





5.5 ORSA

Groupe Mutuel Vie GMV SA procède annuellement à une évaluation prospective de ses risques et de sa solvabilité (ORSA – Own Risk and Solvency Assessment) conformément à la circulaire FINMA 2016/3. L'ORSA fait partie intégrante de la planification stratégique des activités de l'entreprise.

L'ORSA englobe la totalité des processus et méthodes utilisés par Groupe Mutuel Vie GMV SA:

- o pour identifier, évaluer, contrôler, réduire et gérer les risques pour la période d'évaluation;
- o pour déterminer l'adéquation du capital (c'est-à-dire mettre en perspective les besoins en capitaux et les capitaux disponibles) pour la période d'évaluation;
- o ce processus est ponctué par la rédaction d'un rapport.

L'ORSA est prospectif sur 4 ans et conçu pour vérifier que les objectifs stratégiques puissent être atteints sans mettre en péril la survie de l'entreprise. Il doit, en effet, fournir la preuve que le capital disponible permet de couvrir les obligations de l'entreprise et de la continuité des affaires, en cas de scénarios adverses pertinents.

L'évaluation prospective des risques est effectuée selon plusieurs scénarios:

- o Scénario «conditions normales» qui correspond à la réalisation des objectifs stratégiques
- o Scénarios adverses stressant les différents risques auxquels l'entreprise est exposée

Les risques sont divisés en quatre catégories, les risques stratégiques, les risques d'entreprise, les risques quantitatifs et les risques opérationnels. Les deux premières catégories de risques sont sous la responsabilité des organes dirigeants et concernent la vision et le pilotage de l'entreprise, tandis que les deux dernières catégories sont directement liées à l'activité de l'entreprise et sont sous la responsabilité des métiers. En ce qui concerne les risques quantitatifs, l'indicateur utilisé pour vérifier la pérennité de l'entreprise sur la période d'évaluation est le ratio de solvabilité. Nous considérons un deuxième point de vue significatif quantitatif: les fonds propres statutaires. Rappelons que pour la pérennité de l'entreprise, la solvabilité doit être supérieure ou égale à 100% et les fonds propres statutaires doivent être positifs. Quant aux risques opérationnels, la notion de continuité des affaires ainsi que la description et appréciation qualitatives des différents impacts, nous permet d'évaluer la pérennité de l'entreprise.

Les résultats de l'ORSA 2023 montrent que l'entreprise dispose de suffisamment de capital pour faire face à la plupart des événements extrêmes sur les risques quantitatifs (assurance, marché, crédit, liquidité) à l'exception du scénario de pandémie. Celui-ci a un impact fort l'année de survenance de la crise et pourrait mettre en péril la survie de l'entreprise à court terme. Toutefois sa survie à long terme n'est pas menacée, sans mesure particulière sa solvabilité remonterait au-dessus des exigences réglementaires dès la fin de la crise. De plus, le propriétaire de GMV pourrait procéder à une augmentation de capital dès l'année de crise. Les fonds propres statutaires sont suffisants en tout temps.

Concernant les impacts opérationnels, un scénario extrême (Cyberattaque), s'il venait à se produire, pourrait mettre la société en difficulté. Les conséquences sur les risques quantitatifs seraient tout à fait supportables mais son impact sur le fonctionnement opérationnel de l'entreprise serait critique. Le prestataire de service, à qui l'entreprise délègue l'ensemble de ses opérations, a mis en place des mesures visant à réduire ces risques, notamment la gestion de la continuité (Business Continuity Management BCM).

Evaluation



Le tableau suivant présente le bilan avec une évaluation conforme au marché (montant en millions de francs).

Bilan conforme au marché (selon circ. FINMA 2016/2 Annexe 1)		01.01.2024	01.01.2023	Adaptations 2023
Valeur des placements conforme au marché	Biens immobiliers	47	44	
	Participations			
	Titres à revenu fixe	552	487	
	Prêts	31	30	
	Hypothèques			
	Actions	52	45	
	Autres placements	129	122	
	Placements collectifs de capitaux	109	97	
	Placements alternatifs de capitaux	0	0	
	Produits structurés	20	25	
Autres placements de capitaux	0	0		
Total des autres placements	811	728		
Placements provenant de l'assurance sur la vie liée à des participations	118	120		
Créances sur instruments financiers dérivés	0	7		
Dépôts découlant de la réassurance acceptée				
Liquidités	32	31		
Part des réassureurs dans les provisions techniques	4	4		
Assurance directe: assurance sur la vie (hors ass.-vie liée à des participations)	4	4		
Réassurance active: assurance sur la vie (hors ass.-vie liée à des participations)				
Assurance directe: assurance dommages				
Assurance directe: assurance-maladie				
Réassurance active: assurance dommages				
Réassurance active: assurance-maladie				
Assurance directe: autres affaires				
Réassurance active: autres affaires				
Assurance directe: assurance-vie liée à des participations				
Réassurance active: assurance-vie liée à des participations				
Immobilisations corporelles				
Frais d'acquisition différés, activés, non encore amortis				
Immobilisations incorporelles				
Créances nées d'opérations d'assurance	1	1		
Autres créances	1	1		
Autres actifs				
Capital non encore libéré				
Comptes de régularisation	6	6		
Total des autres actifs	162	169		
Total de la valeur des actifs conforme au marché	973	897		

Bilan conforme au marché (selon circ. FINMA 2016/2 Annexe 1)		01.01.2024	01.01.2023	Adaptations 2023
Valeur des engagements d'assurance conforme au marché (y compris ass.-vie liée à des participations)	Valeur estimative la meilleure possible des provisions pour engagements d'assurance	540	443	
	Assurance directe: assurance sur la vie (hors ass.-vie liée à des participations)	540	443	
	Réassurance active: assurance sur la vie (hors ass.-vie liée à des participations)			
	Assurance directe: assurance dommages			
	Assurance directe: assurance-maladie			
	Réassurance active: assurance dommages			
	Réassurance active: assurance-maladie			
	Assurance directe: autres affaires			
	Réassurance active: autres affaires			
	Valeur estimative la meilleure possible des provisions pour engagements de l'assurance sur la vie liée à des participations	123	112	
Assurance directe: assurance-vie liée à des participations	123	112		
Réassurance active: assurance-vie liée à des participations				
Montant minimum	22		22	
Valeur conforme au marché des autres engagements	Provisions non techniques	1	1	
	Dettes liées à des instruments de taux			
	Dettes sur instruments financiers dérivés	0	8	
	Dépôts résultant de la réassurance cédée			
	Dettes nées d'opérations d'assurance	9	11	
	Autres passifs	0	0	
	Comptes de régularisation	2	2	
	Dettes subordonnées	33	31	
Total de la valeur des engagements conforme au marché	730	607	629	
Différence entre la valeur des actifs conforme au marché et la valeur des engagements conforme au marché	243	290	268	

Le bilan conforme au marché est évalué selon les principes suivants:

o Pour les actifs:

- Les actions et les obligations (titres à revenus fixes) sont évaluées à la valeur de marché selon leur cotation en bourse.
- Les immeubles sont évalués à la valeur de marché, basée sur des expertises internes et externes.
- Les liquidités sont évaluées à leur valeur nominale.
- Les autres actifs correspondent à leurs valeurs statutaires, exceptés les frais d'acquisition selon les explications des différences ci-dessous.

o Pour les passifs:

- Les engagements d'assurance sont évalués en « best estimate » selon le modèle standard SST FINMA.
- Les autres engagements correspondent à leurs valeurs statutaires, exceptés la provision sur titre selon les explications des différences ci-dessous ainsi que la dette subordonnée qui est évaluée à la valeur de marché en prenant en compte les intérêts futurs.
- Conformément au nouveau template provisoire de la FINMA pour le bilan valeur de marché et en raison de la révision de l'OS au 1^{er} janvier 2024, le passif inclut désormais le montant minimum calculé selon les explications dans le chapitre 8. Par conséquent, la colonne « adaptation 2023 » contient ainsi l'indication de la valeur de ce montant minimum pour l'exercice précédent.

Les différences suivantes sont à relever entre le bilan conforme au marché et le bilan statutaire:

o La différence entre les valeurs des actifs dans le bilan proche du marché et dans le bilan statutaire s'élève à -81,3 millions de francs et est expliquée par les facteurs suivants:

- Les frais d'acquisition non amortis dans le bilan statutaire pour -56,8 millions de francs. Ces frais d'acquisition différés ne sont pas porteur de risque et sont donc absents du bilan SST.
- L'évaluation des titres à revenu fixe (obligations) pour -27,3 millions de francs, lesquels sont évalués au niveau statutaire selon la méthode du coût amorti (amortized cost).
- La différence d'évaluation des immeubles pour 2,8 millions de francs, le bilan statutaire tenant compte des amortissements.

o La différence entre les valeurs des passifs dans le bilan conforme au marché et dans le bilan statutaire s'élève -264,3 millions de francs est principalement expliquée par les facteurs suivants:

- Différence d'évaluation des provisions techniques pour -261,2 millions de francs.
 - Assurance vie non liées à des participations (-236,0 millions de francs)
 - Assurance vie liées à des participations (-25,2 millions de francs)
- L'absence des provisions pour les risques de placements de capitaux dans le bilan conforme au marché pour -31,5 millions de francs. La valeur best estimate de cette provision est égale à zéro s'agissant d'une réserve libre.
- La prise en compte du montant minimum dans le bilan conforme au marché pour 22,2 millions de francs.



Gestion du capital

Groupe Mutuel Vie GMV SA dispose de solide fonds propres avec 60.1 millions de francs. La stratégie de gestion du capital s'inscrit sur le long terme et vise au renforcement des fonds propres. Le bénéfice est attribué aux réserves, augmentant ainsi les fonds propres. Groupe Mutuel Vie GMV SA est exposée à différents risques liés à son environnement de marché et économique (risque d'assurance, de marché, de crédit et de liquidités). Ce qui nécessite une sécurité financière, laquelle se traduit par le taux de solvabilité. En tant que société privée Groupe Mutuel Vie GMV SA doit s'autofinancer. En effet, elle n'a pas accès aux marchés des capitaux et doit ainsi planifier le financement des développements futurs.





Structure des fonds propres statutaires (en millions de francs)	31.12.2023	31.12.2022
Capital-actions	25.0	25.0
Réserves légales fonds d'organisation	1.0	1.0
Réserves légales issues du bénéfice	3.2	3.2
Réserves facultatives issues du bénéfice		
Réserve libre	32.0	32.0
Report de bénéfice	-13.9	3.1
Bénéfice de l'exercice	12.8	-17.0
Total des capitaux propres	60.1	47.3

L'augmentation des fonds propres provient du résultat positif de l'exercice sous revue.

Les fonds propres issus de la différence entre les actifs et les passifs évalués de manière conforme au marché (cf. chapitre 6) s'élèvent à 243 millions de francs, soit 183 millions supérieurs aux fonds propres statutaires.



Fonds propres
à 243 millions
de francs



Supérieur de
183 millions de francs
**aux fonds propres
statutaires**

Solvabilité

Le calcul de la solvabilité se base sur le test suisse de solvabilité (SST) selon les modèles standards de la FINMA. Le SST sert à évaluer la capitalisation d'une entreprise d'assurance. Le SST définit la quantité de fonds propres (capital porteur de risque) dont un assureur doit, au minimum, disposer pour couvrir les risques. Ce minimum est fixé en tenant compte des risques pris par l'assureur (capital cible). Le capital porteur de risque se fonde sur des valeurs conformes au marché (cf. chapitre 6).

Les informations sur la solvabilité présentées dans ce chapitre correspondent à celles qui ont été déclarées à la FINMA et sont soumises à un audit prudentiel.

Le SST pour l'exercice sous revue a été établi, comme l'année précédente, selon les différents modèles standards FINMA. Aucune adaptation spécifique à l'entreprise n'a été apportée aux modèles standards.

Le montant minimum est désormais directement intégré dans les passifs conformes au marché, selon indication au chapitre 6, la colonne «adaptation 2023» contient ainsi les adaptations y relatives pour l'exercice précédent. Ce montant minimum est le coût du capital nécessaire pour couvrir les risques futurs pendant la durée de liquidation des engagements actuariels. Ce montant est basé sur l'hypothèse qu'il n'y a pas de nouvelle production et que le portefeuille est considéré en run-off (liquidation). Le montant minimum est calculé comme la valeur actualisées des coûts du capital pour le capital risque sur une année pour la durée restante des engagements d'assurance du portefeuille. Pour Groupe Mutuel Vie GMV SA le montant minimum s'élève à 22,2 millions de francs et a été calculé selon le modèle standard SST de la FINMA. Le montant minimum est stable par rapport à l'exercice précédent (21,8 millions de francs).

Situation de la solvabilité (selon circ. FINMA 2016/2 Annexe 1)

Calcul du capital porteur de risque – CPR (en millions de francs)	01.01.2024	01.01.2023	Adaptations 2022
Différence entre la valeur des actifs conforme au marché et la valeur des engagements conforme au marché	243.1	290.0	268.2
Déductions	0.0	0.0	
Instruments de capital amortisseurs de risque (CAR) du tier 1 imputés au capital de base	0.0	0.0	
Fonds propres de base	243.1	290.0	268.2
Capital complémentaire	33.0	30.6	
CPR	276.2	320.5	298.2

Calcul du capital cible (en millions de francs)	01.01.2024	01.01.2023	Adaptations 2023
Risque technique	24.3	25.5	
Risque de marché	116.0	102.6	
Risque de crédit	20.9	18.9	
Effets de diversification	-22.1	-22.3	
Montant minimum et autres effets sur le capital cible	-8.0	14.4	-7.4
Capital cible	131.1	139.1	117.3

Quotient SST	01.01.2024	01.01.2023	Adaptations 2023
CPR/Capital cible	210.7%	254.6%	

La solvabilité de Groupe Mutuel Vie GMV SA affiche un taux de 211%. Ce qui signifie que le capital porteur de risque est supérieur au capital cible. La baisse par rapport à l'exercice précédent est principalement attribuable à la baisse des taux d'intérêt sans risque.

Selon les directives de la FINMA, le ratio SST correspond à la relation entre le capital porteur de risque et le capital cible. Après déduction et prise en compte du capital complémentaire, le capital porteur de risque s'élève à un montant de 276,2 millions de francs (exercice précédent 298,8 millions de francs).

Le capital cible avec 131,1 millions de francs est en hausse de 12% par rapport à l'exercice précédent. Cette augmentation est induite par la baisse du taux d'intérêt sans risque.

Les tableaux suivants présentent le risque de marché et le risque d'assurance évalués individuellement pour les facteurs de risque les plus importants avec les effets de diversification :

Répartition du risque de marché (en millions de francs)	01.01.2024	01.01.2023
Taux d'intérêts	87.1	72.5
Spreads	39.4	35.4
Monnaies	13.1	11.6
Actions	33.3	31.7
Immobilier	7.1	6.5
Risque de volatilité des actions (VIX)	6.5	9.6
Effet de diversification	-70.5	-64.6

Répartition du risque d'assurance (en millions de francs)	01.01.2024	01.01.2023
Risque de mortalité	3.4	2.9
Risque de longévité	0.3	0.3
Risque d'invalidité	4.0	4.4
Risque de réactivation	3.8	5.5
Risque de coûts	20.0	19.5
Risque de rachats	5.1	7.3
Effet de diversification	-12.3	-14.4

Annexes



En CHF, indications en millions	Total		Affaires en Suisse			
			Vie individuelle		Assurance-vie liée à des parts de fonds	
	2023	2022	2023	2022	2023	2022
Primes brutes	83,6	82,8	74,7	72,9	8,9	9,8
Primes brutes cédées aux réassureurs	-1,4	-1,8	-1,3	-1,7	-0,1	-0,1
Primes nettes pour propre compte	82,2	80,9	73,4	71,2	8,8	9,7
Variations des reports de primes	0,2	-0,1	0,3	-0,2	0,0	0,1
Variations des reports de primes: part des réassureurs	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Primes nettes acquises pour propre compte	82,5	80,8	73,7	71,1	8,8	9,8
Autres produits de l'activité d'assurance	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Total des produits de l'activité technique d'assurance	82,5	80,8	73,7	71,1	8,8	9,8
Charges des sinistres: montants payés bruts	-43,7	-39,2	-35,3	-31,6	-8,4	-7,6
Charges des sinistres: montants payés part des réassureurs	0,5	0,6	0,5	0,6	0,0	0,0
Variations des provisions techniques	-23,6	-51,9	-23,6	-51,9	0,0	0,0
Variations des provisions techniques: part des réassureurs	0,0	-0,2	0,0	-0,2	0,0	0,0
Variations des provisions techniques de l'assurance sur la vie liée à des participations	-2,3	50,1	0,0	0,0	-2,3	50,1
Frais de règlement des sinistres pour propre compte	-69,1	-40,6	-58,4	-83,1	-10,7	42,5
Frais d'acquisition et de gestion	-15,5	-15,8	-13,6	-13,9	-1,9	-1,8
Part des réassureurs aux frais d'acquisition et de gestion	0,4	0,1	0,4	0,1	0,0	0,0
Frais d'acquisition et de gestion pour propre compte	-15,0	-15,6	-13,2	-13,8	-1,9	-1,8
Autres charges techniques pour propre compte	-0,1	0,0	-0,1	0,0	0,0	0,0
Total charges de l'activité technique (assurance dommages uniquement)						
Produits des placements	25,2	14,0	24,8	13,6	0,4	0,4
Charges financières et frais de gestion des placements	-13,3	-32,4	-13,2	-32,3	-0,1	-0,1
Résultat des placements	11,9	-18,4	11,7	-18,7	0,3	0,3
Plus-values nettes et produits financiers nets des placements de l'assurance sur la vie liée à des participations	4,4	-20,6	0,0	0,0	4,4	-20,6
Autres produits financiers	0,2	0,3	0,2	0,3	0,0	0,0
Autres charges financières	-1,5	-2,5	-1,5	-2,5	0,0	0,0
Résultat opérationnel	13,3	-16,6	12,4	-46,8	0,9	30,2
Charges d'intérêt des dettes liées à des instruments de taux	0,0	0,0				
Autres produits	0,0	0,0				
Autres charges	-0,2	-0,1				
Produits / charges extraordinaires						
Bénéfice / perte avant impôt	13,1	-16,8				
Impôts directs	-0,3	-0,3				
Bénéfice / perte	12,8	-17,0				



Ernst & Young SA
Avenue de la Gare 39a
Case postale
CH-1002 Lausanne

Téléphone : +41 58 286 51 11
www.ey.com/fr_ch

A l'Assemblée générale de
Groupe Mutuel Vie GMV SA, Martigny

Lausanne le 22 avril 2024

Rapport de l'organe de révision

Rapport sur l'audit des comptes annuels



Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels de Groupe Mutuel Vie GMV SA (la société), comprenant le bilan au 31 décembre 2023, le compte de résultat et le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'annexe, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

Selon notre appréciation, les comptes annuels ci-joints sont conformes à la loi suisse et aux statuts.



Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions et de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels » de notre rapport. Nous sommes indépendants de la société, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.



Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe au conseil d'administration. Les autres informations comprennent les informations présentées dans le rapport de gestion, à l'exception des comptes annuels et de notre rapport correspondant.

Notre opinion d'audit sur les comptes annuels ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

Dans le cadre de notre audit des comptes annuels, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier si elles présentent des incohérences significatives par rapport aux comptes annuels ou aux connaissances que nous avons acquises au cours de notre audit ou si elles semblent par ailleurs comporter des anomalies significatives.

Si, sur la base des travaux que nous avons effectués, nous arrivons à la conclusion que les autres informations présentent une anomalie significative, nous sommes tenus de le déclarer. Nous n'avons aucune remarque à formuler à cet égard.



Responsabilités du conseil d'administration relatives aux comptes annuels

Le conseil d'administration est responsable de l'établissement des comptes annuels conformément aux dispositions légales et aux statuts. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, le conseil d'administration est responsable d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Il a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité de la société à poursuivre son exploitation et d'établir les comptes annuels sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf si le conseil d'administration a l'intention de liquider la société ou de cesser l'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.



Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion d'audit. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH permettra de toujours détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Une plus ample description de nos responsabilités relatives à l'audit des comptes annuels est disponible sur le site Internet d'EXPERTsuisse : <http://expertsuisse.ch/fr-ch/audit-rapport-de-revision>. Cette description fait partie intégrante de notre rapport.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires



Conformément à l'art. 728a, al. 1, ch. 3, CO et à la NAS-CH 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts, et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Ernst & Young SA



Cyril Motte
(Qualified Signature)

Expert-réviseur agréé
(Réviseur responsable)



Michaël Carneiro
(Qualified Signature)

Expert-réviseur agréé

Annexes

- ▶ Comptes annuels (bilan, compte de résultat, tableau des flux de trésorerie et annexe)
- ▶ Proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan

Bilan

En CHF

	Annexe	31.12.2023	31.12.2022
Actifs			
Placements			
Biens immobiliers		44405685	42373989
Titres à revenu fixe		579755253	562588199
Prêts		30527290	30457439
Actions	1	51788704	43651420
Autres placements	2	129247107	122186624
Placements provenant de l'assurance vie liée à des participations	3	117571531	119757070
Créances sur instruments financiers dérivés		-	7801447
Liquidités	4	32153072	30885511
Part des réassureurs dans les provisions techniques	7	3769089	3786048
Frais d'acquisition différés, activés, non encore amortis		56796450	54158859
Créances découlant des activités d'assurance	5	1403699	1331714
Autres créances		940253	700804
Comptes de régularisation	6	5886774	5588405
Total des actifs		1054244907	1025267529
Passifs			
Provisions techniques	7	776122682	752806097
Provisions techniques de l'assurance sur la vie liée à des participations	7	148087717	145756406
Provisions non-techniques	8	32345000	32056000
Dettes liées à des instruments financiers dérivés		-	7861394
Dettes découlant d'opérations d'assurance	9	8613694	10905310
Autres dettes		67000	-
Comptes de régularisation passifs	10	2085824	1737129
Dettes subordonnées		26800000	26800000
Total des provisions et des dettes externes		994121917	977922336
Capital-actions		25000000	25000000
Réserves légales: Fonds d'organisation		1000000	1000000
Réserves légales issues du bénéfice		3210000	3210000
Réserves facultatives issues du bénéfice			
Réserve libre		32000000	32000000
Report de bénéfice		-13864807	3157214
Résultat de l'exercice		12777798	-17022021
Total des capitaux propres	11	60122991	47345193
Total des passifs		1054244907	1025267529

Compte de résultat

En CHF

	Annexe	2023	2022
Produits			
Primes brutes		83649458	82750426
Primes brutes cédées aux réassureurs		-1399708	-1827344
Primes pour propre compte	12	82249750	80923082
Variations des reports de primes		248361	-84721
Primes acquises pour propre compte		82498111	80838361
Autres produits de l'activité technique d'assurance		5245	4249
Total des produits de l'activité technique d'assurance		82503355	80842610
Charges			
Charges des sinistres: montants payés bruts	13	-43704291	-39188562
Charges des sinistres: montants payés, part des réassureurs		527539	620536
Variation des provisions techniques	14	-23577972	-51925129
Variation des provisions techniques: part des réassureurs	14	-46696	-210751
Variation des provisions techniques: assurance sur la vie liée à des participations	15	-2288547	50080306
Frais d'acquisition et de gestion	16	-15460522	-15754405
Frais d'acquisition et de gestion: part des réassureurs		436142	129005
Autres charges techniques pour propre compte		-101389	-19143
Total des charges de l'activité technique d'assurance		-84215736	-56268141
Résultat technique de l'assurance		-1712380	24574469
Produits des placements	17	25241338	14027281
Charges financières et frais de gestion des placements	18	-13319186	-33307441
Résultat des placements		11922152	-19280160
Résultat des placements de l'assurance sur la vie liée à des participations	19	4364352	-20608662
Autres produits financiers		182348	268779
Autres charges financières		-1452660	-1572313
Résultat opérationnel		13303811	-16617887
Autres produits		-	-
Autres charges		-239000	-136000
Résultat avant impôt		13064811	-16753887
Impôts directs		-287014	-268134
Résultat de l'exercice		12777798	-17022021

Tableau de flux de trésorerie

En CHF

	2023	2022
Résultat de l'exercice	12 777 798	-17 022 021
Amortissements/corrections de valeurs sur:		
Placements	-1 713 045	27 893 687
Placements provenant de l'assurance vie liée à des participations	-3 780 025	21 332 069
Augmentation/diminution des:		
Reports de primes	-248 361	84 721
Provisions techniques	23 577 972	51 925 129
Provisions techniques de l'assurance sur la vie liée à des participations	2 318 284	-50 043 810
Provisions non techniques	289 000	136 000
Augmentation/diminution des actifs et passifs		
Placements	-32 753 324	-52 204 783
Placements provenant de l'assurance vie liée à des participations	5 965 565	15 520 860
Créances sur instruments financiers dérivés	7 801 447	-7 801 447
Part des réassureurs dans les provisions techniques	16 959	174 255
Frais d'acquisition différés, activés, non encore amortis	-2 637 591	270 245
Créances découlant des activités d'assurance	-71 986	-302 164
Autres créances	-239 448	-90 958
Comptes de régularisation actifs	-298 369	-398 079
Dettes sur instruments financiers dérivés	-7 861 394	7 861 394
Dettes découlant d'opérations d'assurance	-2 291 615	-28 348
Autres dettes	67 000	-
Comptes de régularisation passifs	348 695	-226 601
Flux de fonds provenant de l'activité d'exploitation	-11 510 237	14 102 169
Flux de fonds provenant de l'activité d'investissement	-	-
Flux de fonds provenant de l'activité de financement	-	-
Total du flux de fonds net	12 675 61	-29 198 52
Liquidités état initial 01.01.	30 885 511	33 805 363
Liquidités état final 31.12.	32 153 072	30 885 511
Variation des liquidités	12 675 61	-29 198 52

Annexe aux comptes 2023

Principes généraux concernant la présentation des comptes

Présentation des comptes

Les comptes statutaires sont établis conformément aux dispositions du droit suisse en matière de comptabilité commerciale et de présentation des comptes (titre trente-deuxième du Code des obligations) ainsi qu'aux dispositions de l'ordonnance OS-FINMA.

Les comptes présentent la situation économique de l'entreprise de façon qu'un tiers puisse s'en faire une opinion fondée. Les états financiers sont établis selon l'hypothèse de la continuité d'exploitation.

Modifications dans la présentation des comptes

Pour l'exercice en cours, les frais de gestion du portefeuille (2023 : CHF 854'664; 2022 : CHF 879'071) sont présentés dans les charges financières et frais de gestion des placements en lieu et place des autres charges financières.

Les comptes comparatifs ont été retraités en conséquence.

Date du bilan

Le jour de référence de clôture est le 31 décembre.

Principes d'évaluation

Les états financiers ont été établis selon les principes de la délimitation périodique et du rattachement des charges aux produits, ainsi que selon le principe des coûts historiques, sauf indication contraire. L'évaluation se fait de manière uniforme dans chacun des postes du bilan. Les principes de régularité et de l'évaluation individuelle des actifs et des dettes s'appliquent aux états financiers.

Conversion monétaire

Les comptes annuels sont établis en francs suisses. La conversion de postes tenus en monnaies étrangères se fait selon la méthode du cours de clôture. Les transactions en monnaies étrangères sont converties au cours du jour de la transaction.

Cours de clôture des devises au 31.12 :

	2023	2022
AUD	0,5742	0,6309
CAD	0,6335	0,6827
EUR	0,9289	0,9901
GBP	1,0716	1,1189
JPY	0,5961	0,7053
NOK	8,2719	9,4302
SEK	8,3404	8,8741
USD	0,8414	0,9245

Liquidités

Ce poste comprend les liquidités opérationnelles et les liquidités du portefeuille de placement, évaluées à la valeur nominale.

Annexe aux comptes 2023

Créances

Les créances sont évaluées à la valeur nominale déduction faite d'éventuels correctifs de valeurs. Des provisions sur créances sont calculées individuellement sur les différents types de débiteurs afin de couvrir les risques de pertes d'encaissement.

Frais d'acquisition différés, activés, non encore amortis

La possibilité d'activer les frais d'acquisition au sens de l'article 65 alinéa 2 de l'Ordonnance sur la surveillance des entreprises d'assurance privées est appliquée.

Le taux maximum pour l'activation de frais d'acquisition ne doit pas dépasser le taux correspondant pour la déduction en cas de calcul de la valeur de rachat.

Comptes de régularisation actifs

Les comptes de régularisation actifs comprennent les charges payées d'avance imputables au nouvel exercice ainsi que les produits afférents à l'exercice en cours qui ne seront encaissés qu'ultérieurement.

Placements

Les placements de capitaux sont présentés au bilan en considérant les catégories suivantes:

- Les biens immobiliers: les terrains et immeubles sont évalués à la valeur d'acquisition, déduction faite des amortissements et pertes de valeur cumulés. Les amortissements se font de manière linéaire et selon la durée d'utilisation escomptée. La valeur des immobilisations corporelles est révisée chaque fois que l'on relève un indice précisant que sa valeur recouvrable pourrait être inférieure à sa valeur comptable. La valeur limite supérieure des immeubles est fixée par une expertise interne effectuée annuellement selon la méthode DCF (Discounted Cash Flow). Une valeur d'expertise selon la méthode DCF est également calculée périodiquement par un expert externe.
- Les titres à revenu fixe sont présentés selon la méthode du coût amorti. Les variations de valeur sont enregistrées comme des bénéfices/charges non réalisés des produits/charges des placements.
- Les actions et placements similaires sont évalués aux valeurs cotées en bourse à la date de clôture. Les variations de valeur sont enregistrées comme des bénéfices/charges non réalisés des produits/charges des placements.
- Les placements collectifs, les produits structurés et les dérivés sont évalués aux valeurs cotées en bourse à la date de clôture. Les variations de valeur sont enregistrées comme des bénéfices/charges non réalisés des produits/charges des placements.
- Les prêts et les prêts sur police sont évalués à la valeur nominale sans correctif de valeur. Les prêts sur police sont limités à leur valeur de rachat.

Créances et dettes sur instruments financiers dérivés

Les contrats à terme sur devises sont évalués à la valeur de marché à la date de clôture. Ils sont présentés au brut dans les créances et les dettes sur instruments financiers dérivés. Les variations de valeur sont enregistrées dans les autres produits financiers et autres charges financières.

Annexe aux comptes 2023

Provisions non-techniques

La réserve pour risques liés aux placements de capitaux englobe les volatilités à long terme du marché de capitaux. Elle est déterminée en fonction du portefeuille global et est vérifiée chaque année. La provision-cible pour risques liés aux placements de capitaux est calculée sur la base de la volatilité à 10 ans des titres cotés ainsi que sur le risque de défaut de paiement des placements de capitaux à intérêts fixes.

Si les placements de capitaux subissent des pertes de valeur particulièrement importantes durant la période sous revue, la réserve pour risques liés aux placements de capitaux peut être dissoute totalement ou partiellement avec effet sur le résultat. Si les placements de capitaux enregistrent des gains de valeur particulièrement importants durant la période sous revue, la réserve pour risques liés aux placements de capitaux peut être augmentée jusqu'à la valeur cible avec effet sur le résultat.

Dettes

Les engagements envers les tiers et les parties liées sont évalués à la valeur nominale.

Lorsque, en raison d'événements passés, il faut s'attendre à une perte d'avantages économiques lors d'exercices futurs, des provisions à charge du compte de résultat sont aussitôt constituées à hauteur du montant vraisemblablement nécessaire.

Comptes de régularisation passifs

Les comptes de régularisation passifs comprennent les produits encaissés d'avance afférents au nouvel exercice ainsi que les charges imputables à l'exercice en cours et qui ne seront payées qu'ultérieurement.

Dettes subordonnées

Les dettes subordonnées comprennent des prêts de durée indéterminée, contractés envers Fondation Mutuelle et transférés à Groupe Mutuel Holding SA au 01.07.2018. Ceux-ci portent un intérêt calculé sur la base du taux swap à un an avec une marge d'intérêt supplémentaire de 1.35%. Les intérêts sont payés annuellement.

Provisions techniques

La définition des provisions techniques, pour les besoins de l'établissement du bilan, est faite en collaboration avec l'actuaire responsable, qui en fixe également le niveau nécessaire compte tenu de la structure de l'effectif et de l'observation statistique des cas d'assurance survenus durant les dernières années. Ces provisions sont conformes au plan d'exploitation en vigueur approuvé par la FINMA.

Annexe aux comptes 2023

En CHF

Indications relatives aux postes du bilan

1. Actions	31.12.2023	31.12.2022	Variation
Actions	51788704	44894337	6894367
./. Instruments financiers dérivés - engagements	-	-1242917	1242917
Total des actions	51788704	43651420	8137285

2. Autres placements	31.12.2023	31.12.2022	Variation
Fonds de placements - Actions	14900647	15261497	-360850
Fonds de placements - Obligations	38994961	38063642	931319
Fonds de placements - Immobilier	39745705	32893872	6851833
Fonds de placements - Mixtes	15004028	10927876	4076151
Fonds de placements - Autres	180908	-	180908
Sous-total des placements collectifs	108826248	97146886	11498454

Produits structurés suisses	17157223	19570483	-2413260
Produits structurés étrangers	3263637	5469255	-2205618
Sous-total des produits structurés	20420860	25039737	-4618878
Total des autres placements	12924710747	122186624	6879576

3. Placements provenant de l'assurance vie liée à des participations	31.12.2023	31.12.2022	Variation
Fonds en actions	46615877	45520067	1095810
Fonds obligataires	66914891	65022981	1891910
Fonds mixtes	1609880	393907	1215973
Autres placements de capitaux provenant de l'assurance vie liée à des participations	2430882	8820115	-6389233
Total des placements provenant de l'assurance vie liée à des participations	117571531	119757070	-2185540

4. Liquidités	31.12.2023	31.12.2022	Variation
Liquidités	32153072	29640681	2512391
Liquidités pour couverture de contrats futures	-	1244830	-1244830
Total des liquidités	32153072	30885511	1267561

Liquidités pour couverture de contrats futures: le montant ouvert au 31.12.2022 concerne des comptes de dépôt de marge couvrant des ventes à découvert de 19 contrats EURO STOXX 50 et 5 contrats SMI Future avec une échéance au 17 mars 2023. Ces positions en futures sont présentées avec les actions, sous la rubrique Instruments financiers dérivés - engagements. Au 31.12.2023, il n'existe pas de contrats futures ouverts.

Annexe aux comptes 2023

En CHF

5. Créances découlant des activités d'assurance	31.12.2023	31.12.2022	Variation
Créances sur les partenaires ou les parties liées	228761	322553	-93792
Créances sur tiers	1268938	1088160	180777
Créances sur les preneurs d'assurance	1497699	1410714	86986
./. Provision pour pertes sur preneurs d'assurance	-94000	-79000	-15000
Total des créances découlant des activités d'assurances	1403699	1331714	71986

6. Comptes de régularisation actifs	31.12.2023	31.12.2022	Variation
Intérêts acquis non échus	3010536	2831261	179275
Prestations d'assurance versées d'avance	2657230	2302159	355071
Autres comptes de régularisation	219008	454985	-235976
Total des comptes de régularisation actifs	5886774	5588405	298369

7. Provisions techniques	Provisions brutes		Parts réassureurs		Provisions nettes	
	31.12.2023	31.12.2022	31.12.2023	31.12.2022	31.12.2023	31.12.2022
Report de primes	7659153	7920542	-	-	7659153	7920542
Provisions pour sinistres en cours	12360518	13919446	-181144	-104992	12179374	13814454
Autres provisions techniques	128781839	132803848	-	-	128781839	132803848
Réserves mathématiques	601616297	575947403	-3521712	-3644560	598094585	572302843
Provisions pour parts d'excédents contractuels	15704874	14214859	-	-	15704874	14214859
Provisions pour fonds d'excédents	10000000	8000000	-	-	10000000	8000000
Total des provisions techniques	776122682	752806097	-3702856	-3749552	772419826	749056545

Provisions techniques de l'assurance sur la vie liée à des participations	Provisions brutes		Parts réassureurs		Provisions nettes	
	31.12.2023	31.12.2022	31.12.2023	31.12.2022	31.12.2023	31.12.2022
Report de primes	341605	328578	-	-	341605	328578
Provisions pour sinistres en cours	369473	896027	-66233	-36496	303240	859531
Autres provisions techniques	36858700	37395202	-	-	36858700	37395202
Réserves mathématiques	110341224	106964779	-	-	110341224	106964779
Provisions pour parts d'excédents contractuels	176716	171820	-	-	176716	171820
Total des provisions techniques de l'assurance sur la vie liée à des participations	148087717	145756406	-66233	-36496	148021484	145719910

Total	924210399	898562504	-3769089	-3786048	920441310	894776455
--------------	------------------	------------------	-----------------	-----------------	------------------	------------------

Annexe aux comptes 2023

En CHF

8. Provisions non-techniques	31.12.2023	31.12.2022	Variation
Provision pour risques liés aux placements de capitaux	31515000	31276000	239000
Provision pour pertes sur agents	830000	780000	50000
Total des provisions non-techniques	32345000	32056000	289000

9. Dettes découlant d'opérations d'assurance	31.12.2023	31.12.2022	Variation
Dettes envers les preneurs d'assurance	5373815	5350650	23166
Dettes envers les agents et les intermédiaires	2838631	2735415	103216
Dettes envers les partenaires ou les parties liées	382571	1662240	-1279669
Dettes envers les réassureurs	18677	1157005	-1138328
Dettes envers les entreprises d'assurance	401248	2819245	-2417997
Total des dettes découlant d'opérations d'assurance	8613694	10905310	-2291615

10. Comptes de régularisation passifs	31.12.2023	31.12.2022	Variation
Commissions à payer	1778779	1473236	305543
Autres comptes de régularisation	307045	263893	43152
Total des comptes de régularisation passifs	2085824	1737129	348695

11. Etat des fonds propres	Capital actions	Réserves légales: Fonds d'organisation	Réserves légales issues du bénéfice	Réserves facultatives: réserve libre	Réserves facultatives issues du bénéfice	Total des capitaux propre
Etat au 31.12.2021	25000000	1000000	2980000	30000000	5387214	64367214
Attribution aux réserves légales issues du bénéfice			230000		-230000	0
Attribution aux réserves facultatives - Réserve libre				2000000	-2000000	0
Bénéfice/perte de l'année 2022					-17022021	-17022021
Fonds propres au 31.12.2022	25000000	1000000	3210000	32000000	-13864807	47345193
Attribution aux réserves légales issues du bénéfice						0
Attribution aux réserves facultatives - Réserve libre						0
Bénéfice/perte de l'année 2023					12777798	12777798
Fonds propres au 31.12.2023	25000000	1000000	3210000	32000000	-1087009	60122991

Annexe aux comptes 2023

En CHF

Indications relatives au compte de résultat

12. Primes pour propre compte	2023	2022	Variation
Primes périodiques	82846605	82483660	362944
Primes uniques	802853	266766	536088
Primes brutes cédées aux réassureurs	-1399708	-1827344	427636
Primes pour propre compte	82249750	80923082	1326668

13. Charges des sinistres: montants payés bruts	2023	2022	Variation
Prestations payées	-44059362	-39426360	-4633002
./. Prestations anticipées - invalidité	355071	237798	117273
Charges des sinistres: montants payés bruts	-43704291	-39188562	-4515729

14. Variation des provisions techniques	Provisions brutes		Parts réassureurs		Provisions nettes	
	2023	2022	2023	2022	2023	2022
Provisions pour sinistres en cours	1558928	-1003824	76152	-117335	1635080	-1121159
Autres provisions techniques	4022009	-277526	-	-	4022009	-277526
Réserves mathématiques	-25668894	-51256015	-122848	-93416	-25791742	-51349431
Provisions pour parts d'excédents contractuels	-1490015	-1387764	-	-	-1490015	-1387764
Provisions pour fonds d'excédents	-2000000	2000000	-	-	-2000000	2000000
Total des variations des provisions techniques	-23577972	-51925129	-46696	-210751	-23624669	-52135880

15. Variation des provisions techniques: assurance sur la vie liée à des participations	Provisions brutes		Parts réassureurs		Provisions nettes	
	2023	2022	2023	2022	2023	2022
Provisions pour sinistres en cours	526554	-403330	29737	36496	556291	-366834
Autres provisions techniques	536502	5212144	-	-	536502	5212144
Réserves mathématiques	-3376445	45233891	-	-	-3376445	45233891
Provisions pour parts d'excédents contractuels	-4896	1106	-	-	-4896	1106
Total des variations des provisions techniques: assurance sur la vie liée à des participations	-2318284	50043810	29737	36496	-2288547	50080306

Annexe aux comptes 2023

En CHF

16. Frais d'acquisition et de gestion	2023	2022	Variation
Autres frais d'acquisition et de gestion	-10 864 985	-10 194 509	-670 476
Frais d'acquisition	-7 233 128	-5 289 651	-1 943 477
Frais d'acquisition non amortis (nets)	2 637 591	-270 245	2 907 837
Total des frais d'acquisition et de gestion	-15 460 522	-15 754 405	293 883

17. Produits des placements

2023	Produits des placements	Plus-values non réalisées	Plus-values réalisées	Total
Biens immobiliers	1 804 835	-	-	1 804 835
Titres à revenu fixe	5 818 115	319 003	153 608	6 290 726
Prêts	292 922	-	-	292 922
Actions	15 243 358	6 652 672	196 357	8 373 386
Placements collectifs	1 354 561	4 570 270	259 117	6 183 948
Produits structurés	971 150	1 056 551	267 820	2 295 521
Autres placements	2 325 711	5 626 820	526 937	8 479 469
Total des produits des placements	11 765 941	12 598 495	876 902	25 241 338

2022	Produits des placements	Plus-values non réalisées	Moins-values réalisées	Total
Biens immobiliers	1 651 091	-	-	1 651 091
Titres à revenu fixe	5 252 168	437 561	713 528	6 403 257
Prêts	289 524	-	-	289 524
Actions	14 173 322	1 253 255	423 904	3 094 481
Placements collectifs	1 251 389	305 573	150 406	1 707 369
Produits structurés	794 816	-	86 743	881 559
Autres placements	2 046 205	305 573	237 149	2 588 928
Total des produits des placements	10 656 311	1 996 389	1 374 581	14 027 281

Annexe aux comptes 2023

En CHF

18. Charges des placements

2023	Charges des placements	Moins-values non réalisées et provisions pour dépréciation	Moins-values réalisées	Total
Biens immobiliers	-536 594	-627 093	-	-1 163 688
Titres à revenu fixe	-40 618	-3 073 999	-285 516	-3 400 134
Prêts	-	-	-	-
Actions	-89 334	-4 090 417	-316 742	-4 496 492
Placements collectifs	-35 624	-3 175 512	-106 443	-3 317 579
Produits structurés	-	-	-86 630	-86 630
Autres placements	-35 624	-3 175 512	-193 073	-3 404 209
Frais de gestion du portefeuille	-854 664	-	-	-854 664
Total des charges des placements	-1 556 834	-10 967 021	-795 331	-13 319 186

2022	Charges des placements	Moins-values non réalisées et provisions pour dépréciation	Moins-values réalisées	Total
Biens immobiliers	-1 001 919	-463 711	-	-1 465 631
Titres à revenu fixe	-27 256	-1 554 328	-680 089	-2 261 672
Prêts	-6 000	-	-	-6 000
Actions	-85 534	-10 245 103	-672 702	-11 003 339
Placements collectifs	-43 004	-15 435 467	-1 248 710	-16 727 182
Produits structurés	-	-964 548	-	-964 548
Autres placements	-43 004	-16 400 015	-1 248 710	-17 691 729
Frais de gestion du portefeuille	-879 071	-	-	-879 071
Total des charges des placements	-2 042 784	-28 663 157	-2 601 501	-33 307 441

Annexe aux comptes 2023

En CHF

19. Résultat des placements de l'assurance sur la vie liée à des participations

2023	Produits des placements	Plus-values non réalisées	Plus-values réalisées
Fonds en actions	49 421	1 569 640	31 850
Fonds obligataires	-	2 174 564	8 490
Fonds mixtes	192	40 586	-
Autres placements de capitaux provenant de l'assurance vie liée à des participations	575 363	-	-
Total	624 976	3 784 790	40 340

2023	Charges des placements	Moins-values non réalisées	Moins-values réalisées	Résultat net
Fonds en actions	-1 011	-	-	164 990
Fonds obligataires	-359	-45 105	-	213 759
Fonds mixtes	-	-	-	40 778
Autres placements de capitaux provenant de l'assurance vie liée à des participations	-39 278	-	-	536 085
Total	-40 649	-45 105	-	436 435

2022	Produits des placements	Plus-values non réalisées	Plus-values réalisées
Fonds en actions	53 494	-	-
Fonds obligataires	-	-	-
Fonds mixte	773	-	-
Autres placements de capitaux provenant de l'assurance vie liée à des participations	722 618	-	-
Total	776 885	-	-

2022	Charges des placements	Moins-values non réalisées	Moins-values réalisées	Résultat net
Fonds en actions	-6 825	-1 191 056	-2 324 336	-14 188 243
Fonds obligataires	-786	-5 989 017	-1 102 047	-7 091 850
Fonds mixte	-	-6 093	-	-5 320
Autres placements de capitaux provenant de l'assurance vie liée à des participations	-45 866	-	-	676 752
Total	-53 478	-17 905 686	-3 426 383	-20 608 662

Annexe aux comptes 2023

En CHF

Autres données relatives à l'annexe

Fortune liée	31.12.2023	31.12.2022	Variation
Fortune liée traditionnelle	804 640 241	773 404 847	31 235 394
Fortune liée "Fonds de placements"	170 704 849	172 790 418	-2 085 569
Total	975 345 090	946 195 265	29 149 825

Engagements conditionnels

Groupe Mutuel Vie GMV SA fait partie du groupe d'imposition TVA du Groupe Mutuel et est de ce fait solidairement responsable des dettes relatives à la taxe sur la valeur ajoutée.

Emplois à plein temps

Durant l'exercice sous revue et l'exercice précédent, la gestion a été déléguée à Groupe Mutuel Services SA, Groupe Mutuel Holding SA et Groupe Mutuel Asset Management GMAM SA. Dès lors, il n'y a pas de personnel employé directement par Groupe Mutuel Vie GMV SA.

Honoraires de l'organe de révision	2023	2022	Variation
Prestations de révision			
Exercice en cours	132 288	101 800	30 488
Exercices antérieurs	-24	-57	33
Autres prestations	-	-	-
Total	132 265	101 743	30 521

Evénements survenus après la date du bilan

Aucun événement extraordinaire susceptible d'avoir une influence déterminante sur l'état du patrimoine, la situation financière et les résultats de l'année écoulée n'est intervenu après la date du bilan.

Annexe aux comptes 2023

En CHF

Proposition de l'utilisation du bénéfice au bilan

par le Conseil d'administration à l'Assemblée générale	31.12.2023	31.12.2022
Réserves facultatives issues du bénéfice		
Report de perte/bénéfice	-13864807	3157214
Bénéfice/perte de l'exercice	12777798	-17022021
Réserves facultatives issues du bénéfice	-1087009	-13864807
./ Attribution à la réserve légale issue du bénéfice	-	-
./ Attribution à la réserve facultative issue du bénéfice - réserve libre	-	-
Réserves facultatives issues du bénéfice - résultat à reporter	-1087009	-13864807

Impressum

Rédaction & Layout

Secteur Communication & Organisation

Photos

Getty images

Éditeur

Groupe Mutuel
Rue des Cèdres 5, 1919 Martigny

E-mail

presse@groupemutuel.ch



Groupe Mutuel Vie GMV SA Rapport sur la situation financière 2023

groupemutuel

Groupe Mutuel Holding SA Rue des Cèdres 5 1919 Martigny 0848 803 111 / groupemutuel.ch



Sociétés d'assurances de Groupe Mutuel Holding SA : Avenir Assurance Maladie SA / Easy Sana Assurance Maladie SA / Mutuel Assurance Maladie SA
Philos Assurance Maladie SA / SUPRA-1846 SA / AMB Assurances SA / Groupe Mutuel Assurances GMA SA / Groupe Mutuel Vie GMV SA
Fondations administrées par Groupe Mutuel Services SA : Mutuelle Neuchâteloise Assurance Maladie / Groupe Mutuel Prévoyance-GMP
Fondation Collective Opsion / Fondation Opsion Libre Passage